



## **Le mépris ou l'art de nier la démocratie au Conseil Départemental du Val-de-Marne**

Aujourd'hui a lieu la séance du Conseil Départemental du Val-de-Marne, en présence de tous les élu.e.s du département afin de voter la délibération des « 1607h ». **Oui, celle-ci n'a pas encore été votée.**

C'est dans ce contexte que la CGT et l'Ugict-CGT aux côtés des autres organisations syndicales ont organisé une assemblée générale des personnels qui a réuni plus de quatre-vingt agent.e.s à la maison des syndicats. **La colère des agent.e.s, leur incompréhension et leur besoin de réponses ont été moteurs pour convenir, ensemble, d'un rassemblement devant l'hôtel du département.**

Un rassemblement qui se voulait pacifique et à l'écoute des débats qui allaient se tenir.

Cependant, quelle surprise, les organisations syndicales ainsi que les agent.e.s ont eu quand ils ont découvert les portes de l'hôtel du département cadenassées au public, surveillées par la police et CRS voire pire, que la tribune accessible d'habitude au public pour écouter les débats a été vidée de ces chaises sauf pour les journalistes.

Voilà, donc la conception de la démocratie selon M. Capitanio : retirer les chaises au public qui vient écouter et poster des policiers pour dissuader les agent.e.s qui voulaient assister à la séance.

**Quel mépris ! Mais de quoi l'exécutif avait-il bien peur ? D'entendre la colère et l'incompréhension des agent.e.s et ne pas savoir y faire face ?**

Nous dénonçons ce comportement qui fait office de « 49.3 » au sein de notre collectivité. C'est du jamais vu !! Après l'audit Mazars pointant le personnel, l'absence d'écoute et de compromis de l'exécutif sur le temps de travail, cet acte signe un mépris des personnels, niant leurs droits. C'est tout simplement intolérable.

Par un tel acte, le ton est donné au sein de notre collectivité. **Pour autant, nous ne sommes pas de celles et ceux qui plient sous la menace ou l'intimidation. Nous continuerons de porter fièrement nos revendications pour de meilleures conditions de travail et salariales dans l'intérêt du service public, dans l'intérêt des Val-de-marnais et Val-de-Marnaises.**



A Créteil, le 17 octobre 2022